



Cfdt:

UES OBS

OBS SA / OCD / Enovacom

JUILLET 2026

RÉFÉRENDUM QVCT

VOTER OUI, C'EST PROTÉGER TOUS LES SALARIÉS

Un seul Group, les mêmes droits partout, pour tous

Aujourd'hui, chez Orange en France, aucune société du Groupe n'a encore d'accord **Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)**. Résultat, près d'une filiale sur deux reste sans protection : dont **OBS SA, OCD France et Enovacom**.

Pourquoi voter OUI ?

- ✓ Parce que cet accord crée **un premier socle de droits commun pour tous**
- ✓ Parce qu'il permet **de gagner des droits sans en perdre** (« le plus favorable »)
- ✓ Parce qu'il permet enfin **le traitement de la charge de travail** à tous niveaux
- ✓ Parce qu'il **encadre l'IA**, au lieu de la subir, en imposant des garde-fous
- ✓ Parce qu'il protège face au **harcèlement**, au **sexisme** et aux **violences** :
 - Alerte prise en compte
 - Enquête menée par un binôme formé et neutre
 - Protection contre les représailles
 - Médiation
 - Écoute psychologique anonyme 24h/24 et 7j/7

Voter OUI, c'est faire que ces droits s'appliquent à tous de 2026 à 2028

Un accord utile, concret et protecteur

Cet accord, **à l'initiative de la Cfdt**, ne se contente pas de grands principes, **il apporte des outils réels** pour : prévenir les risques, améliorer les conditions de travail, agir sur les réorganisations, protéger les salariés les plus exposés.

Le 7, 8 et 9 juillet 2026 : votez « OUI »

Le référendum se déroulera par voie électronique, **du mardi 7 juillet à 14h au jeudi 9 juillet 2026 à 14h**. La question posée est simple : Approuvez-vous le contenu de l'« Accord Qualité de Vie et des Conditions de Travail des salariés du Groupe Orange en France » ?

- ✓ Le **NON** : ne donne rien de plus, la loi reste le plancher applicable
- ✓ Le **OUI** : permet de gagner des droits concrets et collectif

Abonnez-vous

Un accès complet et gratuit

